



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montpellier, le **27 NOV. 2023**

La rectrice de région académique Occitanie,  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

Inspection pédagogique du second degré  
IA-IPR d'histoire-géographie  
Référente « Mémoire et citoyenneté »  
DAREDI

Affaire suivie par :  
Marie-Ange Rivière  
Tél : 04 67 91 46 50  
Mél : [marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr](mailto:marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr)

Division Vie Educative des Elèves Des Ecoles  
et des Établissements  
Chef de Division DV4E :  
Thierry Meslet

Affaire suivie par :  
Samia Djedoui  
Tél : 04 67 91 48 92  
Mél : [samia.djedoui@ac-montpellier.fr](mailto:samia.djedoui@ac-montpellier.fr)

Rectorat de Montpellier  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
Cedex 2

à  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,  
  
S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale,

**Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Année scolaire 2023-2024.**

***PJ : règlement du concours, fichier d'inscription, fiches d'anonymats pour les travaux collectifs, calendrier et organisation.***

Le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation pour la session 2024 est :  
**«Résister à la Déportation en France et en Europe».**

**Calendrier du concours :**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 janvier 2024**. Aucune candidature ne pourra être prise en compte après cette date.

L'organisation par les établissements de l'épreuve individuelle est fixée à l'échelle nationale au **vendredi 22 mars 2024**. Cette date est impérative, aucune dérogation n'est possible.

Le jury académique se réunira le **mercredi 15 mai 2024** afin de pouvoir transmettre la sélection académique au jury national avant le 31 mai 2024.

Chaque établissement participant sélectionnera **cinq copies maximum** qu'il enverra (avec l'ensemble des **travaux collectifs**) pour le **mercredi 3 avril 2024** au plus tard à la DSDEN de son département pour la présélection départementale.

Les présélections départementales seront organisées le **mercredi 24 avril 2024** après-midi dans chacun des départements. Les travaux retenus devront parvenir au rectorat au plus tard le **mardi 7 mai 2024** au rectorat de Montpellier.

Les prix académiques seront ensuite remis aux lauréats par Madame la rectrice.

**Catégories de participation :**

Le concours comporte quatre catégories de participation :

**Pour les classes de lycées (et assimilées) :**

- première catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (3 heures).
- deuxième catégorie : réalisation d'un travail collectif, par exemple un mémoire associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel.

**Pour les classes de troisième (et assimilées) :**

- troisième catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (2 heures).
- quatrième catégorie : réalisation d'un travail collectif, par exemple un mémoire associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel.

**Procédure d'inscription :**

L'inscription des candidats est placée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Elle se fait en renseignant les 3 onglets du tableau Excel « inscription » ci-joint, à retourner à l'adresse suivante :

[cnrd@ac-montpellier.fr](mailto:cnrd@ac-montpellier.fr) au plus tard le **31 janvier 2024**.

**Nouveauté cette année :**

Les enseignants peuvent déclarer la participation des candidats à ce concours sur l'application **ADAGE** afin que l'engagement de chaque élève puisse être pris en compte dans son parcours tout au long de sa scolarité.

Afin de garantir l'équité entre les candidats, il importe que les calendriers, les instructions de passation, la sélection des copies respectent strictement les consignes données dans le règlement du concours (en pièce jointe).

Le jury académique sera présidé par Madame la rectrice ou son représentant. Il communiquera au jury national **6 copies collèges, 6 copies lycées, 6 travaux collectifs collège, 6 travaux collectifs lycée**.

Je vous demande de veiller à l'information des équipes éducatives et des élèves concernant le thème et le déroulement de ce concours et vous encourage à favoriser toutes les initiatives susceptibles d'assurer la plus large participation des élèves à cette action éducative favorisant l'appropriation des valeurs portées par l'École.

Je vous remercie de votre implication pour la réussite de ce concours pour l'organisation duquel mes services demeurent à votre entière disposition.

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie  
Isabelle CHAZAL